

Des enseignants de Spécialités  
Lycée G. Imbert  
SARRE-UNION

le 15 janvier 2020,

à l'attention de  
M. le Ministre de l'Éducation Nationale, Jean Michel Blanquer,  
Mme. la Rectrice de l'Académie de Strasbourg, Sophie Béjean  
s/c de Mr le Chef d'établissement, Son Tran Thanh

Monsieur le Ministre,  
Madame la Rectrice d'Académie,

Nous, enseignants de Spécialités en Première au lycée Georges Imbert, souhaitons vous faire part de notre grande préoccupation, à l'approche des premières sessions d'épreuves communes de contrôle continu (E3C) en classe de première. Ces épreuves portent bien leur nom : elles sont une mise à l'épreuve de la patience et du professionnalisme des enseignants et une mise à l'épreuve du sérieux des élèves.

Nous tenons à vous faire savoir dans quelles conditions concrètes ces E3C sont amenées à être réalisées. Nous prenons le temps de vous écrire quelques-uns des dysfonctionnements, parmi tant d'autres, de la mise en œuvre de la réforme du Lycée.

### **Ces évaluations prennent une place démesurée dans notre travail.**

- La préparation auprès des élèves, et la passation de ces épreuves ont d'ores et déjà nécessité une énergie importante, au détriment de l'enseignement et d'autres formes d'évaluation plus formatives.
- Le choix des sujets demande des heures et des heures de travail gratuit : le nombre incroyable de sujets potentiels conduit à y passer un temps démesuré si l'on veut respecter sérieusement cette étape, d'autant plus que les moteurs de recherche peuvent être défaillants.
- L'organisation de ces E3C implique pour nous, enseignants, une charge de travail supplémentaire, absolument pas rémunérée ni compensée par une décharge de temps devant élèves.
- Les corrections d'épreuves de baccalauréat devront être conciliées avec nos tâches habituelles d'enseignement, d'évaluation et d'accompagnement des élèves de la seconde à la terminale.
- Enfin, on nous parle d'une épreuve à valeur formative. Or les enseignants n'auront pas accès aux copies corrigées de leurs élèves... il sera donc compliqué voire impossible pour eux d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés.

## **Les conditions de passation de ces évaluations sont inquiétantes.**

- Sous prétexte de ne pas effrayer les élèves et de les mettre dans des conditions proches d'un devoir classique, alors qu'eux-mêmes connaissent parfaitement l'enjeu (obtenir leur baccalauréat), l'organisation des E3C est éloignée des principes d'un examen national : sujets circulant sur les réseaux sociaux ; évaluation des copies « en interne », par les professeurs de l'établissement, dans un anonymat très relatif, et avec peu de garanties concernant l'harmonisation des conditions de correction et beaucoup d'étonnement à l'égard des barèmes et grilles de notation.
- Les conditions de surveillance des E3C est aussi source d'inquiétudes : pas de suppléants des surveillants ; organisation qui dérange les cours de plusieurs disciplines ; sonneries des inter-classes qui vont retentir, etc.
- Les conditions de correction seront également variables et précaires, faute de matériel informatique mis à disposition des professionnels.

## **Ces épreuves illustrent une grande impréparation, liée à la précipitation avec laquelle ont été introduites les réformes du baccalauréat et du lycée.**

- Nous avons reçu des informations tardives, et toujours pas complètes à ce jour pour l'ensemble des disciplines concernés, concernant les épreuves, les attentes et les critères de notation, la méthodologie à mettre en œuvre. Dès lors, nous ne sommes pas en situation de préparer correctement et sereinement nos élèves.
- Les conditions de passation de ces épreuves, y compris concernant les dates, les horaires et leur organisation matérielle, sont restées longtemps floues, le demeurent à ce jour dans une partie des établissements et créent des conditions inégales de passation des E3C.
- Cette organisation a conduit à des arbitrages différents selon les établissements, et souvent insatisfaisants, comme en témoigne la question insoluble de la banalisation des cours pendant les E3C : ne pas le faire nous éloigne de réelles conditions d'examen, le faire nous fait perdre de nouvelles heures d'enseignement...
- Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur la capacité qu'auront nos établissements à prendre en compte les situations de handicap d'une partie de nos élèves, et à leur garantir les aménagements auxquels ils peuvent légitimement prétendre.
- Enfin, les E3C de fin d'année s'annoncent tout aussi inquiétantes : en Sciences, par exemple, les épreuves coïncideront avec la préparation des ECE. Et dans toutes les disciplines, chacun se demande quel sera l'emploi du temps de ce 3ème trimestre dont un enjeu autrefois était la « reconquête »...

**Finalement, les E3C illustrent une bonne partie de la dégradation de nos conditions d'enseignement, créant surcharge de travail, stress des élèves, inquiétudes de parents.** Tout ceci contribue selon nous à remettre en cause la valeur nationale du baccalauréat, et la continuité du service public d'enseignement sur le territoire.

### **Nous demandons un retour à la raison : l'abandon de la réforme du baccalauréat.**

Cela implique, pour les élèves actuellement en seconde, le rétablissement du cycle terminal tel qu'il existait, et de l'organisation antérieure du baccalauréat. Ceci n'excluant pas l'ouverture de discussions pour construire une autre réforme, dans un cadre plus serein.

**Cela implique aussi, pour les élèves actuellement en première, des aménagements permettant de terminer le cycle terminal dans des conditions acceptables :**

- en leur permettant de poursuivre en terminale les 3 spécialités suivies en première ;
- en rétablissant les modalités d'évaluation antérieures pour les disciplines qui existaient déjà ;
- en organisant des épreuves terminales, nationales et anonymes pour les matières nouvelles (HLP, HGGSP, LLCE, enseignement scientifique...).

**Pour la passation des épreuves du Baccalauréat, nous demandons :**

- des dates identiques pour tous les établissements,
- de réelles conditions d'examen concernant l'organisation et la surveillance des salles,
- des sujets et des critères d'évaluation clairs communs à tout le territoire,
- une correction par des professeurs extérieurs à l'établissement, anonymes et rémunérés en vertu des règles actuellement applicables aux épreuves du baccalauréat.

En vous demandant de renoncer aux E3C, nous ne souhaitons pas qu'elles soient remplacées par davantage de contrôle continu fondé sur les bulletins, mais bien par des épreuves terminales, nationales et anonymes, qui garantissent aux élèves les mêmes droits sur l'ensemble du territoire.

Nous resterons attentifs aux réponses que vous voudrez bien apporter à ces demandes. Nous souhaitons surtout pouvoir être entendus, sans en passer par la grève.

Dans l'attente de ces réponses, nous vous prions de croire, M. le Ministre, Mme la Rectrice d'Académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Les enseignants de Spécialités du lycée G.Imbert